

p. 10

Mieux vous comprendre et saisir vos besoins



♦ \\ÉDITO





AVANÇONS ENSEMBLE!

Chères Commentryennes, Chers Commentryens,

Cher.e.s Ami.e.s,

Ce début d'année est bien particulier : en janvier, nous avons toutes et tous souhaité que 2021 soit plus belle ou simplement plus « normale » que l'année passée.

Mais je vous l'écrivais en décembre, nous ne pouvons pas seulement espérer : il nous faut, plus que jamais, avancer ensemble, sans nous laisser abattre, avec encore davantage de combativité et d'engagement.

Nous ne pouvons pas seulement attendre le retour à la normale, nous avons l'exigence de construire un meilleur avenir en commun. « Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns. » disait Jacques Brel. Si la situation reste difficile pour nombre d'entre nous, je suis certain que nous avons toutes et tous cette envie furieuse.

Alors nous avançons : depuis le 1er janvier, la cantine est à 1 € pour les enfants de notre ville. C'est un effort financier au profit du plus grand nombre. Il faut, dans la vie, avoir le courage de nos convictions communes, sans quoi nous sommes condamnés à un immobilisme mortifère.

Selon Antonio Gramsci « il faut allier le pessimisme de l'intelligence à l'optimisme de la volonté ».

Cette volonté d'avancer se retrouve partout à Commentry : lorsque les soignants se mobilisent pour organiser une campagne de dépistage populaire de la COVID, lorsque nos services municipaux, nos commerces qui le peuvent, rouvrent malgré les soucis de l'heure, et que ceux encore empêchés refusent de renoncer.

Nous construisons le budget de la commune pour 2021 et nous redoublons d'efforts pour assurer un haut niveau d'investissement qui aidera à la relance de l'économie locale, tout en faisant évoluer les services municipaux afin de les adapter à vos besoins. Cela sera possible grâce à une bonne gestion financière de l'argent public, l'argent de vos impôts.

« L'entreprise ADISSEO a annoncé un plan de délocalisation d'une partie de l'activité recherche qui concernera à terme plus de 50 postes. C'est un coup dur, mais vous pouvez compter sur une municipalité mobilisée au service de la promotion et de la défense de l'emploi industriel local. »

Bien sûr, nous avons l'intelligence de savoir que rien n'est simple pour personne aujourd'hui, mais nous avons le devoir, aussi, et toutes et tous la volonté de construire ensemble une meilleure ville et une meilleure vie pour chacune et chacun.

Avec optimisme!

Sylvain Bourdier,Votre Maire



DEFENDONS L'ECOLE PUBLIQUE!

Alors que l'école Edith Busseron était sous la menace d'une suppression de classe, la commune de Commentry assure son soutien à ses établissements et restera vigilante sur la qualité du service public d'éducation dans notre ville. La municipalité et les parents d'élèves avaient transmis de nombreux arguments à l'inspection académique qui a finalement décidé de revenir sur son projet. Restons mobilisés et attentifs pour l'avenir de nos enfants!

№ MÉMO 5 infos utiles

CONNAÎTRE LE CENTRE DE VACCINATION LE PLUS PROCHE

La commune de Commentry est mobilisée pour trouver des solutions de vaccination au plus proche de vous.

En attendant un service de proximité, vous pouvez vous rapprocher des centres de vaccination COVID déjà ouverts via sante.fr ou en appelant le © 0 800 009 110 (numéro national) ou le © 0 801 902 409 (numéro centre Montluçon).

PRENDRE DE BONNES RÉSOLUTIONS!

Bien démarrer la nouvelle année, c'est aussi prendre de nouvelles résolutions et surtout oublier les incivilités. Cette année, je jette mes déchets, papiers, masques, mégots, etc. à la poubelle, j'utilise les canisites ou ramasse les excréments de mon chien.

ÉTRE BIEN INFORMÉ JURIDIQUEMENT

La Maison de la Justice et du Droit renouvelle ses permanences, le deuxième mercredi après-midi de chaque mois, sur rendez-vous, au second étage de la Maison des Services et de la Solidarité, avenue Marx Dormoy. Renseignements et inscriptions auprès de Chrystelle Rigault au **Q** 0470 08 33 30.

NE PAS HÉSITER À SE FAIRE ACCOMPAGNER

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles tient également une permanence le 1er vendredi de chaque mois de 10h à 12h, salle Lafanechère pour toutes questions relatives aux droits des femmes et de la famille et à l'accompagnement des victimes.

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

Depuis la simplification des consignes de tri, votre poubelle ordures ménagères a pu s'alléger. Le SICTOM vous propose la solution du compostage pour réduire encore le volume des poubelles et offrir une nouvelle vie aux déchets organiques. Un composteur gratuit en plastique ou en bois, d'un volume de 400 litres. Vous pouvez effectuer votre demande en vous inscrivant sur

□ www.sictomrm.com/2020/12/11/des-composteurs-pour-tous/ ou en envoyant un mail à □ compostage@sictomrm.fr ou plus d'infos, SICTOM ७ 04 70 64 23 80

En raison de l'évolution constante de la situation, certaines informations de ce magazine ont pu connaître des modifications.

Permanences du Maire

Le Maire et les adjoints reçoivent en mairie les Commentryennes et les Commentryens qui le souhaitent. Pour cela, il suffit de prendre rendez-vous en appelant leur secrétariat au 40470083331 ou en envoyant un courriel à cabinetdumaire@ville-commentry.fr

SOMMAIRE

ÉDITO

0.2

À LA UNE

p. 4-5

VIE PRATIQUE

p. 6-9

DOSSIER

p. 10-14

EN DIRECT...

DES QUARTIERS p. 15-16

EN DIRECT...

DU CONSEIL MUNICIPAL p. 17

EN DIRECT...

DES SERVICES p. 18-19

EXPRESSIONS

p. 20

D'ICI ET D'AILLEURS

p. 21

D'HIER À AUJOURD'HUI

p. 22-23

AGENDA

p. 23

Q À LA UNE

Cantine à 1 euro,

C'est parti depuis le 1er janvier



C'était annoncé, c'est chose faite! Depuis le 1er janvier 2021, le repas de cantine dans les restaurants scolaires des écoles de Commentry, maternelles et élémentaires, est passé à 1 €. C'est bien l'ensemble des élèves Commentryens inscrits qui peuvent bénéficier de cette nouvelle tarification. Le repas était jusque-là facturé à hauteur de 2,35 €. C'est donc une économie significative pour les familles, et par conséquent, du pouvoir d'achat supplémentaire, pouvant aller jusqu'à 500 € par an pour 2 enfants. Ce choix politique assumé par le Maire Sylvain Bourdier fait suite aux engagements pris auprès des Commentryennes et des Commentryens.

« Des Commentryens nous ont fait part de leur difficulté à mettre leurs enfants à la cantine scolaire pour des raisons financières. Partant de ce constat alarmiste, la nouvelle équipe a pris rapidement une mesure très concrète pour redonner du pouvoir d'achat aux familles en passant le repas de cantine à 1 euro. Cette mesure est un soutien particulièrement nécessaire au pouvoir d'achat de toutes les familles ». souligne Sylvain Bourdier.

Ce nouveau tarif concerne l'ensemble des foyers commentyens, sans distinction, qui scolarisent leurs enfants dans les écoles de la commune. Pour les enfants d'autres communes, des

« Des Commentryens nous ont fait part de leur difficulté à mettre leurs enfants à la cantine scolaire pour des raisons financières. Partant de ce constat conventions peuvent être signées entre Commentry et les communes concernées. Le tarif extérieur n'a pas été augmenté et reste à 3,55 €.

Les enfants continueront évidemment de bénéficier de repas dont la qualité est unanimement reconnue grâce à l'engagement des agents du service restauration. La cantine à Commentry, ce sont 47 300 repas par an, avec des menus variés, équilibrés alliant tradition et découverte culturelle, favorisant l'éducation aux goûts. Des plats « maison », de saison sont préparés sur place au Vieux-Bourg et rue Lavoisier, les circuits courts sont privilégiés, tout comme l'offre bio.

Bientôt un nouvel espace famille, sur le site internet de la ville



Déjà présent au sein du module Espace citoyen, un nouvel espace famille va bientôt voir le jour sur le site internet de la ville www.commentry.fr

De quoi s'agit-il?

L'espace famille est un guichet virtuel qui permettra de communiquer, mais aussi et surtout de simplifier les démarches des familles en relation avec les services de la jeunesse et de la culture.

Accessible à partir d'une connexion internet depuis le site internet de la ville, il regroupera toutes les démarches dématérialisées d'inscriptions, de réservations, de paiements de factures et de règlements concernant les services de la restauration scolaire, de l'accueil périscolaire, et des activités de l'école de musique.

Plus moderne, plus interactif et plus intuitif, cet espace famille offrira aux usagers une réelle autonomie dans le suivi de leurs demandes traitées par les services de la mairie.

Sa mise en ligne est prévue pour les inscriptions de la rentrée 2021-2022.



Jean Jaurès de retour en Mairie



Longtemps reléguée dans le grenier du Centre Technique Municipal et cachée des regards, une statue de Jean Jaurès, propriété de la commune, a retrouvé une bonne place en étant dernièrement installée dans le bureau du Maire, grâce à un aménagement réalisé par les agents communaux.

Gabriel Pech (1854 – 1930), sculpteur albigeois renommé et ami de Jaurès, auteur de ce buste, a multiplié les œuvres représentant le tribun socialiste, comme les monuments de Carmaux ou de Castres.

Le patrimoine communal est précieux, et il est le bien de tous. La municipalité tient à le protéger et à le rendre à la vue du plus grand nombre. D'autres biens municipaux laissés-pour-compte sont ainsi en cours de réinstallation.

Le saviez-vous?

En 1893, Christophe Thivrier, député de Commentry, siégeait non loin de Jaurès au Palais Bourbon, aux côtés des élus des différentes tendances socialistes. Christou occupait alors le fauteuil n° 488, Jaurès, le n° 555.

Commentry défend ses services publics

La municipalité de Commentry a eu la surprise d'apprendre par une simple affiche en décembre 2020 que l'activité de la Trésorerie au titre du recouvrement de l'impôt des particuliers était transférée à Montluçon le 1^{er} janvier 2021. Dans le même temps, la ville de Montmarault voyait sa trésorerie fermer définitivement.

Dans ce contexte, le conseil municipal, en séance du 17 décembre dernier, a adopté à l'unanimité une motion présentée par le Maire.

Les élus commentryens portent l'exigence du maintien et le développement d'un service de qualité du Trésor Public à Commentry, tenant compte de la situation géographique, démographique, économique et sociale de la commune et des habitants, et rappellent l'importance d'une collaboration de proximité et en confiance avec les services du Trésor Public pour les collectivités locales.

Alors que notre territoire souffre du démantèlement des services publics depuis de nombreuses années, il est urgent pour les collectivités comme pour les agents et les habitants, d'intensifier les actions afin d'être entendus par l'État, et que cessent les reculs.





votre partenaire emploi!

Avenir jeunes mission locale a lancé à l'automne dernier une application « ADEQUATION ¹ » dédiée à l'emploi des jeunes. Dans une société où le digital est omniprésent et face à une génération de jeunes hyperconnectés, il était essentiel d'adapter l'offre de services d'Avenir Jeunes Mission Local.

L'objectif : faciliter et sécuriser les mises en relation entre les jeunes et les employeurs.

Ce job-board, accessible depuis tous types de smartphones, tablettes et ordinateurs, et en interconnexion avec d'autres plateformes numériques donne la possibilité à chaque jeune ou recruteur de :

- · Déposer facilement une offre d'emploi
- · La diffuser en simultané sur d'autres sites
- · Répondre à une offre par un simple clic
- Recevoir de manière automatique des propositions correspondant à son profil
- Contacter en direct les professionnels de la mission locale
- Être en veille sur les actualités liées à l'emploi et à la formation
- · S'inspirer de bonnes pratiques

• À terme, disposer d'un espace de stockage personnel pour conserver son CV, ses dossiers de candidatures, etc. Bien plus qu'une application habituelle, c'est un véritable accompagnement personnalisé et innovant qui est proposé, pour construire avec chaque jeune son parcours d'accès à l'emploi.

Le niveau d'expertise de la mission locale en matière de recrutement des jeunes et sa capacité à fournir un dossier complet aux employeurs avec résultats des tests opérés, recommandations personnelles, etc. sont une réelle plus-value. C'est ainsi qu'elle peut répondre aux besoins du marché du travail et favoriser l'adéquation entre offres et demandes d'emploi.

LES ENGAGEMENTS DE LA MISSION LOCALE

CONSEILLER ET ORIENTER tous les jeunes VALORISER chaque candidature FACILITER l'accès à une offre diversifiée ÉLARGIR la connaissance du bassin d'emploi GARANTIR les candidatures auprès des employeurs RECOMMANDER des profils AUGMENTER les chances d'accéder à un emploi

Pratique: Avenir Jeunes Mission Locale - 0470052874 - alaurance@mission-locale.asso.fr

¹ Projet financé par le Fonds Social Européen.



Des seniors gâtés

Dans le contexte sanitaire difficile, où il était très risqué de maintenir le traditionnel repas des aînés, la municipalité et le CCAS ont fait le choix de « marquer le coup » en offrant à tous les Commentryens de plus de 80 ans un colis de Noël.





Le recensement reporté à 2022

Depuis le début de la crise sanitaire de la Covid-19, l'Insee s'adapte pour continuer à remplir ses missions. L'évolution de la situation sanitaire conduit l'institut à reporter à 2022 la prochaine enquête annuelle de recensement. En effet, la collecte sur le terrain, qui aurait dû débuter le 21 janvier 2021, entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants, difficilement compatibles avec le contexte sanitaire. Néanmoins, comme chaque année, l'Insee publiera les populations de la France et de toutes ses communes fin 2021. Les méthodes de calcul seront adaptées et mobiliseront davantage les sources administratives.

De nouveaux gérants au Bar-tabac-pmu

Le Vincennes

Sylvie et Jean-Christophe Babœuf, originaires d'Oléron, ont repris le bar-tabac, PMU, presse Le Vincennes, au 46, de la rue Jean Jaurès. Forts de leurs diverses expériences professionnelles, ils ont dû gérer dès leur arrivée la période de confinement. Bar, tabac, PMU, presse, jeux, une grande diversité de services proposés qu'ils comptent bien améliorer dès que la période sera plus favorable.

Le Vincennes – Tél.: 0470643281 – Du vendredi au mercredi de 6h à 20h (selon les horaires de couvre-feu)



(i) VIE PRATIQUE



Le sport amateur en suspens

À Commentry, comme dans le reste de l'hexagone, le sport amateur est suspendu à la situation sanitaire depuis de longues semaines. Progressivement, quelques clubs ont pu reprendre les activités au fur et à mesure des annonces ministérielles, tandis que d'autres demeurent toujours contraints à ne pas reprendre les entraînements et encore moins les compétitions. Un sentiment de grande frustration demeure toujours face à l'arrêt des championnats, la fermeture des terrains, équipements, gymnases...

En attendant des jours meilleurs, le magazine de Commentry est allé à la rencontre de jeunes sportifs pour savoir comment ils vivent la pratique de leurs sports depuis l'apparition de la COVID-19. Qu'est-ce qui a changé pour eux? Comment s'adaptent-ils? Et quel est leur état d'esprit depuis l'arrêt des compétitions? Rencontres avec Hugo, Sarah, Inès, Romane et Emile.



Hugo CHANNEBOUX

Pratique le football en U11 au Commentry Football Club

« La séparation avec les copains a été très difficile à vivre. L'arrêt des matchs, des entraînements ont créé un vide dans mon quotidien. Le fait d'avoir repris au mois d'août était super même si on a dû s'arrêter une autre fois. Heureusement le Club a continué les entraînements pendant les vacances de Noël. Mais, ce n'est plus comme avant. On voit les copains tout le temps masqués sauf sur le terrain, mais il faut garder ses distances. Et puis, on est frustré de voir les professionnels pouvoir jouer et pas nous. »

Sarah DESREUMAUX

Pratique le football en U11 au Commentry Football Club

« Durant le confinement au printemps 2020, c'était très compliqué. J'ai ressenti un gros manque car j'avais mes habitudes d'entraînements le mercredi et le vendredi mais aussi les matchs les week-ends. Désormais, il faut s'habituer aux masques tout le temps, à l'utilisation du gel et aussi à garder les distances. J'avoue que c'est devenu une habitude mais je m'en lasse. La vie normale me manque, tout comme les matchs et les tournois...

Évidemment, on a repris le sport mais sans contact et avec l'interdiction de côtoyer d'autres équipes. En plus, il y a moins de sports à la télé. On adore nos éducateurs mais on voudrait voir d'autres personnes. J'ai vraiment envie de revoir d'autres équipes. »

Inès BOURSEAUD

Gymnaste à

l'Espérance commentryenne

« Depuis l'apparition du virus, il est difficile de se concentrer et de pratiquer correctement la gymnastique car le « stop and go » imposé par la crise, m'empêche de progresser. Maintenir ma condition physique et surtout la souplesse est devenue un vrai défi. Contrairement aux sports collectifs, les conditions d'entraînement n'ont pas beaucoup changé car c'est un sport individuel avec peu de contact. Depuis plusieurs mois, je n'ai plus mon équilibre. La gymnastique est ma « soupape » de décompression entre le stress du lycée et la préparation du BAC. Le virus limite beaucoup les relations sociales. Ce n'est pas « métro boulot dodo » mais « bus lycée dodo »!!! Et même si je peux pratiquer chez moi, la motivation n'était pas là. Il me manquait les conseils et les encouragements de Marie-Jo mon entraîneuse et le côté bon enfant et convivial avec les autres gymnastes. »

Romane BARTHOMEUF USPC athlétisme

« Quand on a été confiné en mars, c'était difficile, l'athlétisme me manquait, on ne pouvait plus courir. Tout a changé, je ne voyais plus les entraîneurs et les copains. Mon sport me manque énormément même si durant cette période on recevait un plan d'entraînement que j'avais la chance de pouvoir réaliser dans mon jardin. Pour moi, l'arrêt des compétitions est vécu comme une grande privation car, outre l'aspect sportif, c'est le lien social qui est rompu. Nous n'avons plus la possibilité d'échanger et se mesurer avec les athlètes des autres clubs. »

Émile GUILLOT

Joueur à l'ASFC

« J'ai repris les entraînements dès que cela a été autorisé. Mais je ne peux plus y aller le mercredi. Pour remédier au manque, je regarde plus de matchs de rugby et de l'ASM à la télé, et je m'entraîne dans le jardin et dans la maison avec mon frère qui joue aussi au rugby en U6. Les règles ont changé, je ne peux plus faire de plaquage et de raffut. C'est dommage. Je suis triste de ne plus pouvoir faire de tournoi et de prendre le bus avec l'équipe. Et puis, ce qui me manque aussi, c'est de ne plus fêter les victoires avec les copains en chantant des chansons dans le bus....»



Parole d'élu Pascal RELIANT, Adjoint aux sports

« Je voudrais d'abord remercier les jeunes sportives et sportifs de nos clubs d'avoir répondu aux questions de notre magazine. Je leur souhaite à eux et à l'ensemble de leurs équipiers de retrouver bientôt une vie sportive et privée normale. Que ce soit au football, au rugby, à la gym ou bien encore en athlétisme, chacun a su s'adapter avec brio afin que les sportifs de Commentry puissent reprendre progressivement mais a minima leurs diverses activités. Aussi, je veux saluer l'engagement des éducateurs, dirigeants et bénévoles. Leur implication au quotidien est essentielle pour permettre au sport de vivre à Commentry, et encore plus aujourd'hui dans ce contexte que nous subissons toutes et tous. La période des vœux étant encore proche je leur souhaite à tous une bonne année que j'espère sportive. »



CONSULTATION CITOYENNE

Consulter pour mieux vous comprendre et saisir vos besoins



C'est une démarche collective que souhaite mettre en place la municipalité en donnant la parole aux habitants. Le Maire, Sylvain Bourdier, en fait une priorité : organiser une concertation active avec les premiers concernés pour co-construire Commentry ensemble.

Partant du principe que chaque habitant est le meilleur ambassadeur mais aussi l'expert de la vie communale parce qu'il vit sur le territoire ou parce qu'il y exerce son activité professionnelle ou bien encore parce qu'il participe à son animation... son avis doit être entendu.

La municipalité vous propose de travailler à la démocratie participative et de vous retrouver autour des affaires de la commune.

Le premier exercice se trouve dans ce magazine. Il consiste à vous donner la parole sur votre bulletin municipal afin de le faire évoluer selon vos attentes en matière d'information municipale et qu'il devienne non pas le magazine de Commentry mais bien le magazine des commentryennes et des commentryens.

Citoyens, citoyennes, à vous de jouer.



La démocratie participative,

un mode d'action municipale

Augmenter l'implication des citoyens dans la vie locale, accroître leur rôle dans la prise de décisions, en lien direct avec la réalité quotidienne, tel est le but de cette démarche.

Dans le respect de la diversité des opinions, en s'appuyant sur l'intelligence collective, il s'agit d'engager une démarche partagée au service du bien commun et de l'intérêt général.

Vous êtes nombreux à vouloir vous engager et vous mobiliser pour écrire le Commentry qui vous ressemble. L'évolution menaçante de la crise sanitaire que nous subissons toutes et tous rend plus difficile la mise en place de réunions thématiques, de rendez-vous de quartiers qui permettraient un échange collectif direct.

Ce contexte contraint la municipalité à remettre l'organisation de dispositifs citoyens « physiques » d'ici la fin 2021 si les conditions s'améliorent.

Pour autant, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec vos élus. Le Maire et les adjoints reçoivent en mairie les Commentryennes et les Commentryens qui le souhaitent. Pour cela, il suffit de contacter leur secrétariat au 0470083331 ou en envoyant un courriel à cabinetdumaire@ville-commentry.fr



Participez à la consultation

sur le magazine municipal de la Ville de Commentry

3 minutes! C'est le temps qu'il vous faudra pour participer à l'enquête de lectorat du magazine de Commentry. Quelques minutes pour mieux connaître vos pensées, vos habitudes de lectures, vos centres d'intérêt, et ainsi être plus en adéquation avec vos attentes... pour au final les satisfaire! Que vous soyez lecteur assidu ou occasionnel, votre avis nous intéresse!



Pour répondre à l'enquête, plusieurs possibilités :

- 1 remplir le questionnaire dans le magazine n° 34 et le déposer dans l'urne mise à disposition à l'accueil de l'Hôtel de Ville.
- 2 retourner le questionnaire rempli directement à la main par voie postale à l'adresse suivante :

Direction de la communication

Hôtel de Ville place du 14 juillet 03600 Commentry.

Date limite des retours : 27 février 2021

3 répondre directement au questionnaire en ligne sur www.commentry.fr

Votre avis sur le magazine nous intéresse

Lisez-vous le magazine de Commentry? À chaque numéro De temps à autre Quand vous tombez dessus Jamais	Avez-vous une autre proposition de nom?
Distribué tous les 2 mois dans votre boîte aux lettres, estil toujours bien distribué?	
□ Non	Comment lisez-vous le magazine?
	☐ En entier ou presque
Est-ce que le nom "Commentry Magazine " vous convient?	☐ Seulement certains articles
□ Oui	☐ Vous le survolez (vous lisez juste les titres, regardez
□ Non	seulement les photos)
Si non, pourquoi?	
	Vous lisez le magazine : Dans l'ordre des pages En allant directement à la rubrique / l'article qui vous intéresse



Vous préférez lire votre journal? ☐ En version papier ☐ En version numérique sur votre ordinateur, tablette ou smartphone	Diriez-vous que le magazine de Commentry vous informe bien? Oui Non
Visuellement, estimez-vous que le journal (Plusieurs choix possibles) ☐ Possède une couverture attractive ☐ Est assez illustré ☐ Est agréable à lire Ouele cont les quiets qui yous intérescent?	Préférez-vous ☐ De multiples informations courtes et rapides à lire ☐ Des dossiers détaillés, des explications et analyses sur les projets de votre ville Qu'appréciez-vous le plus dans le journal? (ox: contant format précentation)
Quels sont les sujets qui vous intéressent? (plusieurs réponses possibles) Édito du Maire Infos utiles Dossier de fond Urbanisme, grands projets Travaux dans les quartiers Prévention, médiation, sécurité Solidarité, action sociale	(ex : contenu, format, présentation)
 Jeunesse (Petite-enfance, écoles activités, loisirs, insertion) Offre culturelle Nouveaux services : Entreprises, commerces Portraits d'agents de la collectivité Portraits de Commentryens L'histoire de Commentry Le compte rendu des dernières délibérations votées du Conseil municipal Agenda, manifestations Tribunes politiques Sans avis 	Ce que vous appréciez le moins?
Aimeriez-vous voir apparaître de nouveaux sujets? Oui Non Si oui, le(s) quel(s)?	Avez-vous d'autres suggestions, commentaires?
Selon vous, les articles sont-ils Trop courts De longueur suffisante	

☐ Trop longs



Au-delà du magazine, comment vous informez-vous pou
connaître l'actualité de Commentry?
☐ Les grands panneaux d'affichage
(mobilier urbain 120 x 176)
☐ Les affiches ou tracts dans les commerces
☐ Les journaux locaux
☐ Les radios locales
☐ Le site internet de la Ville
☐ Les panneaux électroniques en ville
☐ La page Facebook de la Ville
☐ La page Instagram de la Ville
☐ Le bouche-à-oreille
☐ Les newsletter de la ville
□ Autre:
ESPACE D'EXPRESSION LIBRE - Vous avez la parole
LOT AGE D EXT REGOTOR EIDRE TOUG GVEZ IG PUTGIE

MERCIPOUR VOS REPONSES

Les informations personelles portées sur ce formulaire sont facultatives. Elles font l'objet d'un traitement informatisé destiné à connaître les attentes des Commentryennes et des Commentryens en matière d'information municipale. Elles seront détruites au bout de trois mois. Les destinataires des données sont les agents de la direction de la communication et du cabinet du Maire.

Depuis la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la Direction de la Communication de la Ville de Commentry.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Je m'oppose au traitement de mes données personnelles liées à ce questionnaire.







Végétalisation et réfection du mur au cimetière

Le cimetière fait toujours l'objet d'une attention particulière.

C'est pourquoi, la végétalisation de certaines allées du cimetière ville est en cours. Les allées D, E et F, représentant 3 500 m² de surface ont été préparées et engazonnées. Un mélange de gazon à pousse lente et rustique qui permettra un gain de temps pour l'entretien, une meilleure infiltration de l'eau et un rendu visuel plus agréable. Le mur d'enceinte du cimetière ville, quant à lui, était en très mauvais état, il présentait des fissures importantes sur la totalité de sa longueur et certaines sections menaçaient de s'effondrer.

Ce mur a été démoli et reconstruit sur une nouvelle fondation. Ce nouvel ouvrage a reçu sur ses deux faces un enduit de finition ainsi que des cadettes de finition sur sa partie supérieure. Une section de l'ancien mur n'a pas été reconstruite afin d'ouvrir l'ancien cimetière sur le nouveau.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Lauvergne Collinet, le coût de cette opération est de 44516 €. Cet aménagement a bénéficié d'une subvention de Conseil Départemental de l'Allier de 12000 €.

Rappel de quelques règles à respecter :

- L'accès en véhicule au sein des cimetières est réglementé. Il est possible de se renseigner auprès du service cimetière en Mairie.
- Les points tri (bacs en bois) sont uniquement destinés aux déchets verts sans les pots plastiques.
- Merci d'utiliser les poubelles pour les emballages.

Une nouvelle balayeuse en service

Depuis la fin de l'année 2020, la société Europe Service situé à Aurillac a livré à la commune de Commentry la nouvelle balayeuse aspiratrice.

Cet équipement de dernière génération doit permettre aux agents du centre technique municipal de gagner en efficacité. Celle-ci dispose également d'un kit haute pression et d'un troisième balai.

Le montant de cet investissement est de $158\,000 \in HT$ pour un nombre d'heures de fonctionnement d'environ $1\,000 \,h$ / an.

Au FCEA, on favorise l'accès aux personnes à mobilité réduite

Dans la cour du Foyer Culturel, les travaux ont pour objet la démolition des rampes et escaliers existants et la construction d'une nouvelle place de stationnement PMR directement accessible depuis la rue D.Papin, avec rampe et escalier normalisés, rendant ainsi conforme l'accès au foyer. L'entreprise Alzin doit commencer ces travaux en tout début d'année sauf intempéries.

À l'école Edith Busseron, on améliore l'accès des véhicules de secours

Il s'agit d'un aménagement d'accès pour les véhicules de secours et poids lourds à la cour d'école intérieure qui se fera entre le restaurant scolaire et la maison de direction. Le portail et le portillon existants seront remplacés par 2 grands portails et une nouvelle clôture, en respectant le cloisonnement actuel des 2 cours.

Ces travaux initialement prévus à l'automne n'ont pu être réalisés pour cause de non-approvisionnement des portails en raison de la COVID-19. Ces travaux devraient être réalisés par l'entreprise Alzin durant les prochaines vacances scolaires de février, sauf intempéries.

Rue Jean Dumazet, on restaure la chaussée

Depuis plusieurs années, les réseaux de cette rue ont été remplacés (eau, Gaz). Il était donc nécessaire de réaliser une réfection de la couche de roulement afin d'en garantir la pérennité. L'entreprise Colas a procédé à un rabotage de l'ensemble de la rue et à l'application d'un nouveau revêtement en enrobé à chaud de 5 cm d'épaisseur. En parallèle, 2 nouveaux passages piétons ont été créés, les descentes d'eaux pluviales réfectionnées et quelques zones de trottoirs et bordures réparées. Il reste la signalisation verticale et horizontale à remplacer.

Coût de l'opération : 55358,50€ HT

Financement:

Conseil départemental de l'Allier : 16 088 €

Ville de Commentry : 39 270,50 €



Rue Molière, on donne priorité aux piétons

L'aménagement de la rue Molière comprend la réfection du réseau d'eau potable (SMEA), l'enfouissement des réseaux secs (SDE03) et la reprise des branchements d'assainissement (SMEA). Les travaux d'aménagement de voirie sont confiés à l'entreprise Alzin qui a commencé par la reprise des descentes d'eaux pluviales avant la mise en place d'un caniveau central. Cette rue, à sens unique, sera en « Zone 20 », avec une priorité absolue aux piétons, sans place de stationnement dédiée. Une résine gravillonnée de couleur matérialisera les entrées charretières ainsi qu'une bande de cheminement piéton le long des bâtiments côté pair. Cette rue sera totalement accessible aux personnes à mobilité réduite. Une signalisation plus visible des automobilistes répondra aux nouvelles normes PMR pour une plus grande sécurité.

Coût de l'opération : 89 197,50€ HT

Financement:

Conseil départemental de l'Allier : 25912 €

Ville de Commentry: 63 285,50 €



Dans cette rubrique, nous revenons sur des décisions prises en Conseil municipal. Nous vous rappelons que le compte rendu complet est affiché sur le panneau à côté de la Mairie et aussi téléchargeable sur le site Internet de la commune.

e Conseil municipal est chargé de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (loi de 1884). En amont, les dossiers soumis au vote lors du Conseil municipal sont étudiés en commissions. Elles sont au nombre de trois :

- Administration générale, finances, économie, communication;
- Travaux, urbanisme, sécurité, cadre de vie, environnement;
- Affaires sociales et familiales, séniors, affaires scolaires, jeunesse, culture, animation, sport, associations.

Conseil municipal du 17 décembre 2020

Contribution au SDIS de l'Allier

Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) peuvent contribuer au financement du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours). Le contingent incendie est actuellement acquitté directement par chaque commune membre de Commentry Montmarault Néris Communauté sur ses ressources propres. Le transfert de ce contingent à Commentry Montmarault Néris Communauté est accepté au 1er janvier 2021. Ce transfert entraîne le gel de la contribution communale, la communauté de communes assumant la hausse annuelle de la contribution.

Dérogations exceptionnelles au repos dominical

Le Maire peut chaque année désigner les dimanches pour lesquels il sera dérogé au repos dominical. Cette décision doit faire l'objet d'un avis du conseil communautaire et du conseil municipal. Il a été proposé que, compte tenu de la situation exceptionnelle de l'épidémie de COVID-19, cet arrêté porte sur 7 dimanches, soit : le 1er dimanche des soldes d'hiver, le 1er dimanche des soldes d'été et les 5 derniers dimanches avant Noël.

Réfection de la couverture de l'église

Dans le cadre de son programme d'entretien et de rénovation de ses bâtiments, la commune de Commentry souhaite réaliser des travaux de réfection de la couverture de l'église du Sacré-Coeur. Est autorisé Monsieur le Maire à solliciter des aides auprès de l'État, du Conseil Départemental, du Conseil Régional, le fonds de concours de Commentry Montmarault Néris Communauté et à engager toutes les procédures pour ces travaux et démarches afférentes.

Subventions pour le contrat reconquête centre-ville centre bourg

La reconquête d'un centre-bourg ou d'un centre-ville s'inscrit dans une stratégie d'ensemble à travers le prisme des 6 thématiques identifiées par le Département comme fondatrices de la centralité : l'habitat et le logement, les espaces et les équipements publics, les commerces et les services à la population, le patrimoine bâti et paysager, la cohésion sociale et la sécurité ainsi que la mobilité et les déplacements.

Il est autorisé à Monsieur le Maire de solliciter les subventions accordées par le Conseil départemental et tous autres financeurs dans le cadre du dispositif « Reconquête centre-ville centre bourg » et de signer le contrat définissant les modalités de partenariat.

Réfection de la couverture du gymnase 1

Dans le cadre de son programme d'entretien et de rénovation de ses équipements sportifs, la commune de Commentry souhaite réaliser des travaux de réfection de la couverture du gymnase n° 1 construit dans le milieu des années soixante et situé boulevard du Général de Gaulle. Est autorisé Monsieur le Maire à solliciter des aides auprès de l'Etat, du Conseil départemental, du Conseil Régional et à engager toutes les procédures et démarches afférentes.

Rénovation énergétique de la Pléiade

Dans le cadre de son programme de rénovation énergétique de ses bâtiments communaux, la commune de Commentry souhaite poursuivre son action par la rénovation énergétique de la médiathèque La Pléiade. Est autorisé Monsieur le Maire à solliciter des aides auprès de l'Etat, du Conseil départemental, du Conseil Régional et à engager toutes les procédures et démarches afférentes.



VOTRE NOUVELLE CONSEILLÈRE MUNICIPALE Suite à la démission de Monsieur Xavier Cabane, Madame Véronique Reymon est venue rejoindre le banc des conseillers municipaux. Bienvenue à elle. « Bénévole dans le milieu de la solidarité depuis plusieurs années, je suis heureuse de pouvoir m'investir au service des Commentryennes et des Commentryens. »

((>)) EN DIRECT...DES SERVICES

La police municipale est un véritable service dédié à la proximité et à la sécurité des habitants. À Commentry, ce service municipal est constitué de trois agents: deux policiers municipaux et un agent administratif. Depuis l'automne dernier, Thomas a intégré l'effectif. Entre pédagogie, prévention et surveillance, ses missions sur le terrain sont multiples. Zoom sur son parcours et son quotidien à Commentry.



Thomas, nouveau membre de la Police municipale

Thomas, qui êtes-vous?

Je suis un Auvergnat d'une bonne trentaine d'années revenu depuis peu dans la région à la suite d'une reconversion. Je me décris comme quelqu'un de simple et d'assez entier. J'aime le sport, la nature, et apprécie beaucoup notre région.

Quel est votre parcours professionnel?

L'essentiel de mon parcours professionnel s'est fait au sein des forces de l'ordre au travers de la gendarmerie. J'y ai intégré différentes unités dont les missions étaient principalement axées autour de la sécurité.

Selon vous, être policier municipal, est-ce une vocation?

J'aurais tendance à dire que oui. Même si ça ne fait que deux mois que je suis à Commentry. Je ne suis pas certain que l'on puisse s'inscrire dans la durée pour exercer cette profession si elle ne fait pas écho à des valeurs personnelles profondes.

C'est un métier exigeant qui nous expose à des situations extrêmement variées.

Cela ne peut se faire sans un engagement et un dévouement personnel minimum. Il suggère une sensibilité à l'autre, une prise en compte de sa détresse et un souci de vouloir lui apporter une aide. Un autre aspect de notre métier consiste également à veiller à ce qu'un certain nombre de règles soient appliquées à chacun. J'ai choisi ce métier pour me sentir utile dans la société et contribuer directement à son bon ordre.





Vos objectifs au sein de la police municipale?

Les temps changent et les évènements de ces dernières années tendent à nous le montrer avec d'autant plus de brutalité. J'aimerais contribuer à la prise de conscience de la population de se prémunir contre une menace aux multiples formes qui peut sévir n'importe où, et n'importe quand, et dont le meilleur outil de prévention est celui de la proximité par la présence sur le terrain.

La population m'a bien accueilli. Je trouve que la grande majorité des commentryens est très courtoise et assez agréable à vivre. En cette période de trouble, je la trouve globalement sérieuse et compréhensive. La plupart comprennent que Bruno et moi ne sommes pas là pour leur nuire mais pour leur apporter notre soutien.

Retrouver l'intégralité de l'interview sur www.commentry.fr

ENGAGEMENT

La ville honore ses agents

En raison de la propagation de la COVID-19, les agents et retraités de la ville n'ont malheureusement pas pu profiter d'un moment festif en commun.

Qu'à cela ne tienne, un hommage tout aussi chaleureux que respectueux leur a été rendu lors des trois remises de médailles les 12 et 22 janvier.







Les heureux lauréats

ARGENT

Cécile DYBA
Fabrice CHARLES
Jean-Luc FOUCAUX
Loïc RABANT
Juliette MAGNOLI
Claudine MIRANDA
Yannick ZULAWINSKI
Valérie COGNET

VERMEIL

Brigitte BONNAURE Thierry KWASNY Martine CLINI Olivier VIGNON

OR

Daniel BERRETTINI
Patrice GUYOT (retraité)
Didier GEORGES (retraité)
Pascal ROUGERON
(retraité)
Geneviève MARTY
Philippe MICHALAK
Françoise PERON
Corinne BERNARD

PRÉVENTION

Musique: Bien appréhender son écoute pour mieux en profiter!

Parfois, quand la musique est bonne, on peut vite se sentir invulnérable si on l'écoute à outrance sans se protéger. Et c'était bien là tout l'enjeu de la formation sur les risques auditifs dont ont pu bénéficier les membres mélomanes de l'Ecole Municipale de Musique de Commentry, les 19 et 20 janvier derniers.

Troubles ou pertes auditives, acouphènes... peuvent devenir à court ou moyen terme les conséquences d'un comportement inadapté à l'écoute des sons.

Dispensée par deux musiciens professionnels et animateurs en prévention auditive, cette formation s'adressait aussi bien aux élèves à partir de 7 ans qu'aux enseignants. Une démarche responsable qui s'est déroulée dans la bienveillance afin d'encourager tout public à prendre soin de son audition, et faire prendre conscience de ne pas sous-estimer les conséquences du bruit sur la santé.



Pour Commentry évidemment!

Une nouvelle année s'ouvre, pleine de défis, et probablement de surprises... Unis, nous pourrons surmonter les difficultés qui ne manqueront pas de se présenter.

Difficultés que connaissent nos commerces de centre-ville, pour qui 2021 ressemble, hélas, déjà à 2020. Des actions fortes, des aides immédiates sont donc nécessaires. Lors du Conseil municipal du 17 décembre, nous avons évidemment approuvé l'arrêté autorisant nos commerces à ouvrir certains dimanches.

Heureux que le Maire ait renoncé à ses principes et à ses postures politiciennes pour enfin venir en aide à nos commercants indépendants. Espérons que cette soudaine bienveillance soit une prise de conscience réelle de la situation de nos commerces et non une exception qui confirmerait la règle. La solidarité, plus qu'une promesse, est une nécessité.

Et pourtant... Nous avons appris avec étonnement la suppression du transport à la demande « Libellus » : en cause, le cruel amateurisme de la municipalité, incapable d'anticiper la fin du contrat avec le prestataire concerné. Et le Maire de rejeter la faute sur ses prédécesseurs! Quitter le costume permanent d'opposant pour endosser celui de Maire semble particulièrement laborieux...

« C'est pas moi, c'est lui! », ou l'art de fuir ses responsabilités vis-à-vis de ceux dont cette décision aura des répercussions certaines dans leur vie quotidienne. Au besoin de justice sociale, le Maire répond par des chiffres et des budgets, à mille lieux des préoccupations quotidiennes des Commentryens.

Plus que jamais, Commentry a donc besoin d'un maire vivant dans la réalité du terrain, plus que dans la virtualité des réseaux sociaux. Car la réalité finit toujours par nous rattraper...

Fernand Spaccaferri - Maria Loureiro - Claude Riboulet -Marie-Laure Descamps – Jean-Pierre Pouénat – Laure Vincent – Patrick Portet.

Commentry pour tous

Début 2021, les nouveaux tarifs ont été mis en place. La cantine est désormais à 1€ pour vos enfants. Alors que pour de nombreux foyers les difficultés s'accentuent, cette mesure fait du bien au porte-monnaie.

Nous mesurons l'impact de la crise : plus de 100 000€ de recettes en moins, des milliers d'€ de dépenses en plus. Mais en mettant fin à des dépenses douteuses et à de mauvaises habitudes et grâce à l'effort collectif, nous pourrons voter un budget avec un fort investissement (rénovation de la Pléiade, toiture du gymnase 1, rues L. Thivrier et H. Châtain... sans compter les travaux en régie).

Merci sincèrement à nos associations qui nous accompagnent dans la reprise en main des finances de la ville et que nous allons continuer à soutenir en investissement et en logistique.

Les services municipaux ont aussi créé de justes économies sans baisse de qualité.

La Pléiade a rouvert en janvier, comme l'école de musique au moins partiellement.

Contrairement aux bruits qui courent, nous n'avons pas supprimé le Libellus et ne sommes pas responsables de sa suspension. Le contrat arrivait à son terme et le marché a du être déclaré sans suite, le prix étant disproportionné au regard du coût par usager.

Nos démarches lancées dès l'automne ont subi la lenteur de certains interlocuteurs. Heureusement, à guelques ajustements près, le Libellus se prépare à un nouveau départ!

Nous gérons le budget communal avec le même sérieux que l'on gère celui d'un foyer : il s'agit de vos impôts.

Nous devrons rester soudés en nous mobilisant tou.te.s pour nos emplois, nos écoles, nos services publics: avec la communauté éducative à l'école Busseron contre la suppression d'une classe ; aux côtés des salariés ADISSEO qui traversent une période difficile à l'annonce d'une délocalisation d'activité de plus de 50 emplois ; pour notre Trésorerie face au désengagement de l'Etat.

Nous sommes impatients de revenir à votre rencontre, faire vivre la démocratie participative et l'action municipale pour tous.



COMMENTRY - Le mag en lien avec les habitants de la ville

Directeur de la publication : Sylvain Bourdier Directeur de la rédaction : Alexis Mayet

Ont participé à la rédaction : Carole Lamoine Dubost - Yannick Zulawinski - Laurence Debowski - Alexis Mayet

Ligne graphique: Agence XXI Communication et Agence Turbulences

Composition et mise en page : Agence XXI Communication – info@21communication.com

Impression: Typocentre - commercial@typocentre.fr

<u>Distribution</u>: Coup de Main // <u>Tirage</u>: 4700 exemplaires // Dépôt légal à parution

<u>Crédits photos</u>: Carole Lamoine Dubost – Yannick Zulawinski - Adobe Stock - Pixabay

Mairie de Commentry – Place du 14 juillet – 03600 COMMENTRY – Tél. 0470 08 33 30 – communication@ville-commentry.fr

Toute l'actualité de la commune sur <u>www.commentry.fr</u> et **f 🗹 in** 🛎 Villedecommentry

Certains éléments de ce magazine peuvent être modifiés en dernière minute. Ce document est distribué à titre d'information et non contractuel.



D'ICI ET D'AILLEURS

Nathan Gay a baigné dans la plomberie depuis son plus jeune âge. Son grandpère Richard et son père Ludovic sont plombiers chauffagistes de métier depuis plus de 50 ans pour l'un et 30 ans pour l'autre. Ils ont su transmettre leur goût du travail du cuivre et de la robinetterie à Nathan. Une fierté pour eux et pour l'ensemble de la famille. D'autant plus que le jeune homme a obtenu dernièrement la meilleure note du département en CAP plomberie-chauffagiste. Rencontre avec cet apprenti plombier commentryen qui vogue dans les sillons de ses aïeuls.

Commentry Magazine | Quelle est l'histoire de l'Entreprise Gay à Commentry? Quel est votre cœur de métier?

Nathan Gay | L'entreprise a été créée par mon grand-père en 1976. Ensuite mon père l'a reprise en 2009. C'est une entreprise familiale! Mon grand-père est en retraite mais continue de travailler comme salarié de la société.

Commentry Magazine | Depuis l'installation de MM Gay Père & fils, les techniques et le matériel ont-ils évolué ?

Nathan Gay | Oui ! C'est particulièrement le cas dans le domaine du chauffage, avec l'arrivée de la climatisation, des pompes à chaleur, et la transformation permanente des réglementas-tu thermiques. Aujourd'hui, le métier est de plus en plus technique. Mon grand-père a commencé en installant des chaudières à charbon...

Commentry Magazine | Nathan, pouvez-vous vous présenter rapidement?

Nathan Gay | Je m'appelle GAY Nathan, j'ai 17 ans. J'ai pratiqué un certain nombre de sports comme le rugby ou le tennis, le basket...

Commentry Magazine | Vous avez obtenu la meilleure note du département en CAP Plomberie Chauffagiste. Qu'est-ce que cela représente pour vous ? Nathan Gay | Cela m'a fait énormément plaisir de voir que mon travail avait porté ses fruits, et bien-sûr, cela me motive pour le BAC!

Commentry Magazine | Quel est votre objectif professionnel?

Nathan Gay | Je souhaite obtenir mon BAC PRO, notamment sur les pompes à chaleur et climatisations, et ensuite évoluer au sein de l'entreprise familiale quelques années, pour, si je le peux, par la suite reprendre l'entreprise de mon père. Commentry Magazine | Vous êtes la troisième génération de plombier de votre famille. Cet héritage est-il lourd à porter ou plutôt un formidable tremplin ?

Nathan Gay | Depuis tout petit je voulais travailler avec mon grand-père. Ce métier me plaît et je suis content d'apprendre auprès d'eux!

Commentry Magazine | Qui vous forme au quotidien ? Est-ce un avantage ?

Nathan Gay | C'est mon grand-père qui est mon maitre d'apprentissage, nous travaillons en équipe. Certains de mes camarades me disent qu'ils ne pourraient pas travailler avec leur famille, mais pour moi c'est un avantage certain car il m'a montré, appris plein de choses. Il m'a formé et pris le temps de me donner des astuces de travail.

Commentry Magazine | Qu'est-ce qui vous plait dans ce métier ? (la technique, la proximité auprès des particuliers, les échanges avec les professionnels ...)

Nathan Gay | Le métier en général me plait mais je préfère quand même tous les côtés chauffagiste, c'est pour cette raison que je prépare le BAC, l'évolution est très rapide, et il faut une formation de plus en plus solide...

Commentry Magazine | Et Commentry dans tout cela... Quel attachement particulier avez-vous pour Commentry?

Nathan Gay | J'ai grandi ici ! J'y ai fait toutes mes études, j'ai passé mon brevet à Commentry. Aujourd'hui je travaille pour les commentryens et les alentours.

Commentry Magazine | Avez-vous un message à transmettre aux jeunes de votre génération ?

Nathan Gay | Le travail paye ! Il faut s'engager. Les métiers manuels manquent de valorisation dans le milieu scolaire, mais si on a envie, il ne faut pas renoncer.

Commentry Magazine | MM Gay Père & fils, la présence de Nathan à vos côtés est-elle pour vous un aboutissement, une fierté?

MM Gay | L'avoir à nos côtés est une fierté, nous mettons tout en œuvre pour faire perdurer cette entreprise familiale et voir que Nathan va y participer nous donne un coup de boost.

Qui ne serait pas fier de son petit-fils qui est volontaire et qui veut travailler avec nous?

On se disait qu'il pourrait peut-être reprendre un jour l'entreprise, on l'espérait un peu, mais l'avenir le dira!



D'HIER À AUJOURD'HUI

Georges Rougeron aurait eu 110 ans

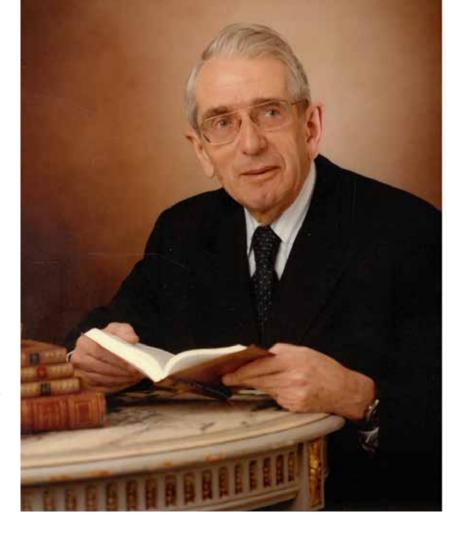
Georges Rougeron est né le 6 janvier 1911. Il aurait eu 110 ans cette année. L'occasion de retracer la riche vie de celui qui fut pendant 42 ans Maire de Commentry et une figure politique et intellectuelle bourbonnaise majeure du XXe siècle.



En octobre 1934, il devient secrétaire parlementaire du Député-Maire Marx Dormoy et rédacteur du journal de la fédération socialiste « Combat Social », puis secrétaire général adjoint de la municipalité de Montluçon.

Il épouse en 1935 une institutrice, Gabrielle Aubailly. Un garçon, Claude, naît de cette union en 1936 et décédera accidentellement en 1966.

En 1940, à sa révocation de la municipalité de Montluçon par le régime de Pétain, il reprend son métier d'origine jusqu'à ce qu'Isidore Thivrier lui procure un emploi à la mairie de Commentry. Pendant les années de guerre, Georges Rougeron dirige le parti socialiste clandestin de l'Allier et s'engage aux côtés



des résistants. Il diffuse notamment des journaux résistants dès août 1941.

Arrêté le 1er octobre 1942 et interné administrativement, il est libéré en novembre 1943 et assigné à résidence. Il reprend ses activités, prenant part à la constitution du Comité départemental de Libération de l'Allier en 1944 dont il assume le secrétariat. Le 21 août 1944, il rédige l'Appel Départemental de Libération.

À la Libération, il tente d'instaurer une gestion nouvelle de l'industrie montluçonnaise, à l'usine Dunlop notamment, dont le directeur fut démis de ses fonctions pour collaboration. Cette tentative d'une organisation sociale peu étudiée encore, fut saluée par Benoit Frachon, secrétaire général de la CGT de l'époque. La prise de contrôle du journal "Le Centre" par les socialistes montluçonnais, qui occasionna un long procès, en est un exemple.

Georges Rougeron entame une carrière politique locale, puis nationale. En 1945, il est élu conseiller général de l'Allier, collectivité dont il prend la présidence alors qu'il n'a encore que 34

ans (plus jeune président de France). Ferme opposant au gaullisme et à la Ve République sous sa présidence, l'Allier fut le seul département à refuser des frais de représentation au corps préfectoral.

En 1947, il devient maire de Commentry. Il est ensuite réélu pendant plus de quarante ans. Maire bâtisseur, il préside à l'édification du barrage de Bazergues, mais aussi à l'extension des HLM (du Bois, Aujame, rue Henri Barbusse, du stade...), et ce, sans compter son concours à la construction de l'Agora, de l'école de Musique, du Foyer des Anciens et du Foyer culturel, de la Poste et de la gendarmerie, du lycée Geneviève Vincent, du Collège Emile-Mâle, du gymnase Jean Pellez, de la maternelle du bois et des restaurants scolaires rue Lavoisier et au Vieux Bourg. Cela sans oublier des mesures sociales telles que la gratuité des cantines scolaires pour les enfants des grévistes. Georges Rougeron doit faire face à la fermeture progressive des mines de charbon. Pour y remédier, il favorise le développement de l'industrie chimique à



Commentry (avec l'AEC, Alimentation Équilibrée Commentryenne).

Il est élu sénateur en 1959. Il siège au Palais du Luxembourg de 1959 à 1971 ainsi qu'au Conseil régional d'Auvergne.

Avant déjà accueilli François Mitterrand en 1972, il célèbre en novembre 1982 le centenaire de la première municipalité socialiste du monde en présence du Premier ministre Pierre Mauroy et est décoré de la Légion d'honneur par ce dernier. Il accueille pour la deuxième fois un Premier Ministre en exercice dans sa ville en 1986 en la personne de Laurent Fabius, mais aussi plusieurs ministres.

Le drapeau rouge flotte durant tous ses mandats au balcon de l'Hôtel de ville le 18 mars, pour l'anniversaire de la Commune de Paris et le 1er mai, tradition à laquelle Georges Rougeron est toujours resté très attaché. Le 1er mai, il ne manque d'ailleurs jamais de recevoir à la mairie les délégations syndicales et les représentants du PSOE (Parti Socialiste Ouvrier Espagnol) en exil, jusqu'à la fin du régime franquiste tout au moins.

Il abandonne ses fonctions de conseiller général (en 1988) puis de maire (en 1989). Il détient alors trois records de longévité : président du conseil général de l'Allier pendant vingt-huit ans (1945-1970 et 1976-1979), maire Commentry (1947-1989, quarante-deux ans) et conseiller général (1945-1988, quarante-trois ans).

Passionné d'histoire, il mène parallèlement une activité d'écrivain et de journaliste. Il est l'auteur de guelgues 70 ouvrages et de centaines d'articles sur l'histoire du Bourbonnais et de la politique locale.

Autodidacte, il s'inscrit à l'université et obtient dans les années 1980, le titre de Docteur en Histoire à plus de 70 ans, avec mention «Très bien » pour sa thèse consacrée au « Département de l'Allier sous la IIIe République ».

En 1987, il publie Histoire de Commentry et des Commentryens (285)éditions des Cahiers Bourbonnais), qui aborde l'histoire de la commune en deux grands thèmes : Commentry, des origines à l'ère industrielle, suivie de l'étude de l'ère industrielle. Cette seconde partie se décline en trois grands thèmes : la vie civique et communale, la vie économique et la vie sociale. Cet ouvrage est une référence pour les chercheurs et les passionnés d'histoire locale.

Après avoir été élu conseiller municipal de Bézenet de 1989 à 1995, il se retire à la maison de retraite Saint Louis de Commentry, où il décède le 10 août 2003 à l'âge de 92 ans, toujours membre, et doyen d'ancienneté, de la fédération Socialiste de l'Allier (mais aussi de la Libre-Pensée), engagement qu'il qualifiait d'« acte de foi pour un idéal de justice ».



- EXPOSITION ISABELLE MARTIN (sculpture en fil de fer) - Tout public, entrée libre du 23 février au 27 mars.
- · LES GRANDES OREILLES : Lectures pour les 6-12 ans - 1 mercredi par mois de 16h30 à 17h30 les 24 février et 17 mars - Sur inscription au 0470649668
- CONTE MUSICAL « LA BÊTE » par la compagnie L'Excentrale - le 20 mars à 16h - Public familial Réservation 0470644060
- EXPOSITION COMMENTR'IMAGES, un club photo ouvert (photographies) du 30 mars au 30 avril - Tout public, entrée libre

Depuis le 12 janvier, l'Espace culturel La Pléiade a rouvert ses portes pour proposer à ses usagers un fonctionnement aménagé afin de respecter toutes les précautions sanitaires. Tout a été pensé pour garantir la sécurité des usagers et des agents. L'établissement a repris ses horaires habituels, à savoir, mardi et jeudi, de 14 h à 18 h et mercredi, vendredi et samedi de 9h30 à 12 h et de 14 h à 18 h.

ATTENTION: malgré ses horaires, les usagers de la Pléiade ne peuvent bénéficier de dérogation au couvre-feu et doivent donc avoir regagné leur domicile à 18h.

Renseignements: lapleiade@ville-commentry.fr ou au 0470644060.

La cantine à Un vrai festin pour une bouchée de pain

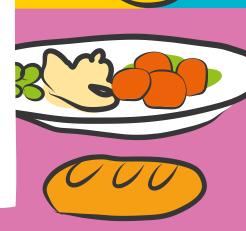
UNE MESURE FORTE DE LA NOUVELLE MUNICIPALITÉ **POUR SOUTENIR LE POUVOIR D'ACHAT DES FAMILLES**





1€ avec toujours...

- Des menus variés, équilibrés et de saison
- Des plats «maison» préparés sur place
- Des circuits courts et une offre bio



Plus d'infos: www.commentry.fr







